

# Temporaire à 100 ans



Une police complète et simple  
d'assurance vie permanente

# Temporaire à 100 ans

<b>Description de la police</b>	La Temporaire à 100 ans est une police d'assurance vie entière permanente sans participation qui prévoit un capital assuré fixe et des primes garanties exigibles jusqu'à l'âge de 100 ans, après quoi la police est libérée. La protection demeure en vigueur la vie durant.
<b>Âge à l'établissement</b>	De 0 à 80 ans
<b>Calcul de l'âge</b>	Âge le plus rapproché
<b>Capital assuré minimal</b>	50 000 \$ (25 000 \$ pour la transformation d'une police temporaire)
<b>Capital assuré maximal</b>	20 000 000 \$
<b>Tranches</b>	De 25 000 \$ à 49 999 \$ De 50 000 \$ à 99 999 \$ De 100 000 \$ à 499 999 \$ De 500 000 \$ à 999 999 \$ \$ 1 000 000 \$ et plus
<b>Modes et facteurs de paiement</b>	Annuel Semestriel (0,5) Prélèvement automatique mensuel (0,08333)
<b>Type de couverture</b>	Vie unique Conjointe dernier décès (2-3 personnes assurées) Conjointe premier décès (2-3 personnes assurées)
<b>Options de paiement de la prime garantie</b>	Primes nivelées garanties jusqu'à l'âge de 100 ans
<b>Frais de police</b>	144 \$
<b>Rabais pour polices multiples</b>	Le rabais pour polices multiples est offert pour les propositions multiples d'assurance temporaire, d'assurance vie entière et d'avenant Prestation du vivant soumises à notre siège social dans les 60 jours suivant la proposition initiale. Dans le cas des polices individuelles, le titulaire ou les personnes assurées doivent être des personnes souscrivant plusieurs assurances ou des membres de la famille qui demandent simultanément plusieurs polices. Dans le cas des polices détenues par une entreprise, les personnes assurées doivent avoir une relation d'affaires établie.  Les frais exigés à l'égard de la première police sont les frais de police intégraux. Ils seront réduits de 25 \$ pour la deuxième police et chacune des polices liées subséquentes.  Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le document sur le rabais pour polices multiples (809F).
<b>Catégorie de risque</b>	Non-fumeur Fumeur
<b>Prestation de décès</b>	Capital assuré
<b>Valeur de rachat</b>	Aucune
<b>Options de non-déchéance</b>	Aucune
<b>Avances sur police</b>	Aucune
<b>Avenants offerts</b>	Temporaire 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans et 30 ans Temporaire à 100 ans Garantie d'exonération des primes en cas d'invalidité totale Garantie d'assurance en cas de décès accidentel Garantie d'assurance temporaire pour les enfants Prestation du vivant (assurance contre la maladie grave) Temporaire 10 ans, Temporaire 20 ans, à 75 ans et à 100 ans Assurance en cas de décès accidentel Option de Garantie d'assurabilité d'entreprise Droit de transformation de l'assurance conjointe dernier décès
<b>Autres options et avantages</b>	Programme Ressources santé de BMO Assurance <sup>MC</sup>



# Diverses options souples de protection dans une seule police!

Vos clients commencent par une assurance vie permanente de base pour eux. Ils peuvent ensuite y ajouter diverses protections à l'intention des membres de leur famille ou de leurs partenaires d'affaires pour obtenir une police d'assurance complète.



## Et obtenez gratuitement l'accès au programme Ressources santé de BMO Assurance<sup>MC</sup>!

Chaque police comprend le programme Ressources santé de BMO Assurance<sup>MC</sup> – Accès à des renseignements et à des services médicaux, ainsi qu'à des programmes d'assistance personnelle.

- Les services et renseignements d'ordre médical comprennent l'accès illimité au savoir et aux services médicaux d'Experts médicaux de Teladoc<sup>MD</sup>, un chef de file mondial du domaine des conseils et des services médicaux.
- Les services d'assistance personnelle comprennent les programmes qu'offre Solutions Mieux-être LifeWorks, l'un des plus importants fournisseurs de tels services au Canada.

## Présentation d'une proposition d'assurance

BMO Assurance vous donne la possibilité de faire une proposition d'assurance dans le cadre d'un entretien en personne ou non. Veuillez utiliser la Proposition d'assurance vie et d'assurance contre la maladie grave (126F) ou la Proposition intelligente de BMO Assurance pour une proposition en personne, et la Proposition intelligente pour une proposition sans entretien.

Accédez à l'onglet Formulaires et matériel de la page [bmo.com/assurance/conseiller](https://bmo.com/assurance/conseiller) pour obtenir le formulaire 126F, ou allez à [bmo.com/assurance/conseiller/proposition-intelligente](https://bmo.com/assurance/conseiller/proposition-intelligente) pour accéder à la Proposition intelligente.

## Connectez-vous

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de BMO Assurance ou de nos produits, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance ou avec nous :



BMO Société d'assurance-vie, 60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



Région de l'Ontario  
1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique  
1-866-217-0514

Région de l'Ouest  
1-877-877-1272



[bmoassurance.com/conseiller](https://bmoassurance.com/conseiller)

**BMO**  **Assurance**

Ici, pour vous.<sup>MC</sup>

Le contenu du présent document est fourni à titre informatif et peut être modifié sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous référer au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance. À l'usage exclusif des conseillers.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

®† Experts médicaux de Teladoc est une marque déposée de Teladoc Health, Inc.

MC/MD Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal

792F (2022/02/07)